

Conditions Générales de Vente

Sébastien Chomette – Shiatsu Seb (Entreprise Individuelle)

Article 1 – Identification du Prestataire

Le présent contrat est conclu entre le Client et **M. Sébastien Chomette**, Shiatsu Seb EI, immatriculé sous le n° **SIRET 97916028000025**, code APE 8690F, dont le siège est situé au **12 rue Sarliève, 63800 Cournon d’Auvergne**.

Contact : **contact@shiatsuseb.fr** / 06 98 33 92 63.

Le Prestataire est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la **MAIF (contrat n°7930502J)**.

Article 2 – Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles le Prestataire réalise ses prestations :

- séances individuelles de Shiatsu en cabinet ou à domicile,
- massages assis en entreprise,
- ateliers collectifs et webinaires de prévention.

Ces prestations relèvent du **bien-être, de la relaxation et de la prévention**. Elles n’ont aucune visée médicale et ne remplacent pas un suivi ou un traitement prescrit par un professionnel de santé.

Article 3 – Nature des prestations

- Le Shiatsu et le massage assis sont des pratiques de bien-être et de développement personnel.
 - Ils ne sont pas assimilables à des actes médicaux au sens du Code de la Santé Publique.
 - Le Prestataire est soumis à une **obligation de moyens et non de résultat**.
 - Les ateliers et webinaires ont une finalité de **sensibilisation et de prévention**.
-

Article 4 – Réservation et annulation

- **Séances individuelles** : réservations par téléphone, email ou via la plateforme Resalib. Toute annulation doit intervenir **au moins 24h avant**. Passé ce délai, la séance reste due, sauf cas de force majeure ou certificat médical.
 - **Prestations en entreprise (massages, ateliers, webinaires)** : annulation possible sans frais jusqu'à **7 jours ouvrés avant l'intervention**. Passé ce délai, la prestation est due intégralement sauf accord écrit contraire.
-

Article 5 – Droit de rétractation

Conformément aux articles **L221-18 et suivants du Code de la Consommation**, le Client dispose d'un **délai de 14 jours** à compter de la conclusion d'un contrat à distance ou hors établissement (ex : bons cadeaux, réservations en ligne).

Si la prestation est exécutée avant la fin de ce délai avec l'accord du Client, celui-ci renonce expressément à son droit de rétractation.

Article 6 – Tarifs et règlement

- Les tarifs sont affichés sur le site internet et/ou communiqués par devis.
 - Paiement accepté : **espèces, chèque, carte bancaire**.
 - Une facture peut être délivrée sur demande.
 - Les séances ne sont pas remboursées par la Sécurité Sociale.
 - Certaines **mutuelles** remboursent partiellement les séances sur présentation d'une facture.
-

Article 7 – Obligations du Prestataire et du Client

- Le Prestataire s'engage à assurer la qualité des interventions et à respecter la confidentialité des échanges.
 - Le Client s'engage à fournir des informations exactes (ex : état de santé, contre-indications).
 - Le Prestataire peut refuser une séance ou interrompre une intervention si la demande dépasse son champ de compétences.
Dans ce cas, il peut orienter le Client vers un **professionnel de santé ou un confrère compétent**.
-

Article 8 – Confidentialité et données personnelles

- Toutes les informations communiquées par le Client sont confidentielles.
 - Les données personnelles sont utilisées uniquement pour la gestion des rendez-vous, facturations et communications.
 - Elles sont traitées conformément au **RGPD** et à la politique de protection des données disponible sur le site www.shiatsuseb.fr.
-

Article 9 – Responsabilité

- La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée que pour des dommages résultant d'une faute prouvée.
 - Le Prestataire n'est pas responsable des informations incomplètes ou erronées fournies par le Client.
 - Pour les contrats conclus à distance, le Prestataire est responsable de la bonne exécution, sauf en cas de faute du Client, d'un tiers ou de force majeure.
-

Article 10 – Assurance

Le Prestataire est couvert par une **assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Exploitation** souscrite auprès de la MAIF (contrat n°7930502J), garantissant sa pratique de Shiatsu, massages assis et interventions associées.

Article 11 – Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable en cas de retard ou de manquement dû à un événement de **force majeure** au sens de la jurisprudence française.

Si la situation perdure plus de 15 jours, chacune des parties pourra résilier le contrat sans indemnité.

Article 12 – Médiation et litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

À défaut, le Client particulier peut saisir gratuitement le **médiateur de la consommation** :

☞ Société Médiation Professionnelle – www.mediateur-consommation-smp.fr

Le présent contrat est soumis au **droit français** et relève des juridictions françaises.